



Conseil de sécurité

Cinquante deuxième année

3732^e séance

Lundi 20 janvier 1997, à 17 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Owada	(Japon)
<i>Membres :</i>	Chili	M. Somavía
	Chine	M. Qin Huasun
	Costa Rica	M. Naranjo
	Égypte	M. Elaraby
	États-Unis d'Amérique	M. Hume
	Fédération de Russie	M. Fedotov
	France	M. Dejammet
	Guinée-Bissau	M. Cabral
	Kenya	M. Mahugu
	Pologne	M. Włosowicz
	Portugal	M. Monteiro
	République de Corée	M. Park
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Weston
	Suède	M. Osvald

Ordre du jour

Amérique centrale : efforts en faveur de la paix

Rapport du Secrétaire général (S/1996/1045 et Add.1 et 2)

La séance est ouverte à 17 h 10.

Souhaits de bienvenue

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais, au début de cette séance, signaler la présence à la table du Conseil du Ministre des relations extérieures du Costa Rica, S. E. M. Fernando Naranjo. Au nom du Conseil, je lui souhaite une chaleureuse bienvenue.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Amérique centrale : efforts en faveur de la paix

Rapport du Secrétaire général (S/1996/1045 et Add.1 et 2)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant du Guatemala une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Martini Herrera (Guatemala) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'Amérique centrale : efforts en faveur de la paix, documents S/1996/1045 et Add.1 et 2.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/1997/49, qui contient le texte d'un projet de résolution établi lors des consultations préalables du Conseil.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/1997/23, qui contient le texte d'une lettre datée du 10 janvier 1997, adressée au Président du Conseil de

sécurité par le Représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte d'une lettre datée du même jour adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures du Guatemala.

Les membres du Conseil ont reçu la photocopie d'une lettre datée du 16 janvier 1997 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, transmettant les textes de deux accords se rapportant au processus de paix au Guatemala, qui ont été signés en décembre 1996 par la Commission de la paix du Gouvernement guatémaltèque et le Commandement général de l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca sous les auspices des Nations Unies, qui sera publiée sous la cote S/1997/51.

Les membres du Conseil ont également reçu la photocopie d'une lettre datée du 20 janvier 1997 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte d'une note exposant la position du Gouvernement chinois sur l'autorisation par le Conseil de sécurité du déploiement d'observateurs militaires au Guatemala, qui sera publiée sous la cote S/1997/53.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais mettre le projet de résolution aux voix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Je vais d'abord donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

Je donne la parole au Ministre des relations extérieures du Costa Rica, S. E. M. Fernando Naranjo.

M. Naranjo (Costa Rica) (*interprétation de l'espagnol*) : Le Gouvernement costaricien, en sa qualité de porte-parole et de Secrétaire *pro tempore* des sommets présidentiels centraméricains, se félicite vivement de la décision prise aujourd'hui au Conseil de sécurité.

La signature des accords de paix au Guatemala, le 29 décembre 1996, est l'aboutissement d'un processus difficile de rétablissement de la paix dans la région, qui a duré plus d'une décennie. Les habitants de l'Amérique centrale ont célébré cet événement historique avec une grande joie. La paix règne au Nicaragua; la paix règne en El Salvador; et à présent, 36 ans après, le Guatemala, notre pays frère bien-aimé, parvient également à la paix.

L'Amérique centrale d'aujourd'hui, qui vit dans la paix et la liberté et qui est profondément attachée au respect des droits de l'homme et de l'environnement, est prête à relever les défis de demain dans le cadre de l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale, expérience unique qui unit plus que jamais les sept petits pays de notre isthme.

Tous les Centraméricains sont profondément reconnaissants à tous les membres du Conseil de sécurité de la décision prise cet après-midi, qui permettra à un contingent des Nations Unies de vérifier le respect des accords de paix au Guatemala. Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, nous vous remercions tout particulièrement des efforts que vous avez déployés pour parvenir à un accord satisfaisant. À la Chine, nous exprimons notre respect et notre reconnaissance pour son appui à cette décision, qui est capitale pour parachever le processus de pacification et de démocratisation en Amérique centrale. Au Groupe des pays amis du Guatemala, qui nous ont tant aidés et qui ont collaboré à ce processus, nous exprimons, une fois de plus, notre estime et notre reconnaissance. Et nous présentons, en particulier, nos sincères félicitations au peuple du Guatemala et à son gouvernement.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des relations extérieures du Costa Rica des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Qin Huasun (Chine) (*interprétation du chinois*) : Nous avons voté contre le projet de résolution relatif à l'envoi d'observateurs militaires au Guatemala lorsque ce texte a été examiné par le Conseil le 10 janvier 1997. Nous avons alors expliqué que ce n'était pas là une situation que nous aurions souhaitée. Les causes de la situation ont été clairement exposées dans la déclaration que j'ai faite à cette occasion, et je ne les répéterai pas ici aujourd'hui.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé le processus de paix au Guatemala ainsi que les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Nous nous félicitons de l'Accord de paix conclu par les deux parties au Guatemala. Nous sommes pour le processus de paix au Guatemala, sous les auspices et la surveillance des Nations Unies, et nous espérons sincèrement que la paix et la stabilité vont régner dans le pays. C'est pourquoi nous avons toujours laissé la porte grande ouverte à une solution adéquate au problème et espéré qu'une solution serait trouvée par voie de consultations.

C'est donc en toute sincérité que nous avons eu de nombreuses séries de consultations fructueuses avec le Guatemala au cours des 10 derniers jours. Les deux parties, guidées par les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et suivant une démarche pragmatique et tournée vers l'avenir, ont finalement trouvé une solution mutuellement acceptable qui a permis de lever les obstacles qui empêchaient la Chine d'appuyer le projet de résolution dont nous sommes saisis. Nous apprécions l'attitude constructive du Guatemala.

À présent, nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Président et aux autres membres du Conseil, au Groupe des amis du processus de paix au Guatemala, aux pays non alignés et à tous les autres pays intéressés par le processus de paix au Guatemala pour leur compréhension et leur soutien.

Nous espérons sincèrement que le processus de paix au Guatemala finira par porter ses fruits et que le Guatemala pourra jouir pleinement de la paix et de la stabilité, créer un environnement propice à sa reconstruction économique future et s'engager sur la voie d'un développement salubre. Nous espérons également que cette base de coopération de la Chine et du Guatemala aux Nations Unies pourra ainsi être encore renforcée, ce qui permettrait de créer les conditions propices à un développement futur des relations entre nos deux pays.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Chine des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution contenu dans le document S/1997/49.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chili, Chine, Costa Rica, Égypte, France, Guinée-Bissau, Japon, Kenya, Pologne, Portugal, République de Corée, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1094 (1997).

Le Secrétaire général souhaite faire une déclaration. Je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*interprétation de l'anglais*) : J'ai été ravi d'apprendre que les obstacles qui avaient empêché le Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement d'un groupe d'observateurs militaires des Nations Unies aux fins de la vérification de l'application de l'accord sur le cessez-le-feu définitif au Guatemala avaient été levés.

Ces dernières semaines, le Secrétariat a procédé à des consultations intenses sur cette question avec les parties intéressées, qu'il a encouragées à trouver un terrain d'entente qui permettrait l'adoption de cette résolution. Par conséquent, je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de rendre hommage à l'attitude constructive adoptée par les États Membres les plus directement en cause ainsi qu'aux efforts et à l'appui du Groupe des pays amis du processus de paix au Guatemala. L'adoption de cette résolution par le Conseil de sécurité permettra la vérification de l'un des éléments les plus essentiels du passage du Guatemala à la paix et à la réconciliation.

Les Nations Unies sont engagées dans le processus guatémaltèque depuis le moment où on leur a demandé, en 1990, d'envoyer un observateur aux pourparlers de paix. Depuis 1994, l'ONU a joué un rôle particulièrement actif, d'une part en servant de modérateur dans les négociations de paix et d'autre part en déployant une Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala. La signature, le 29 décembre 1996 dans la ville de Guatemala, de l'Accord final sur une paix solide et durable ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire des responsabilités des Nations Unies. Tandis que nous nous préparons à une vérification d'ensemble, telle qu'envisagée par les différents accords, j'ai plaisir à signaler que le Conseil de sécurité et les États Membres dans leur ensemble appuient ce qui, nous l'espérons tous, comptera parmi les réussites de l'Organisation.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant du Guatemala a demandé la parole. Je la lui donne.

M. Martini Herrera (Guatemala) (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais dire brièvement combien ma délégation se félicite que cet événement d'importance historique pour le Guatemala se produise sous votre présidence et en présence du Ministre des relations extérieures du Costa Rica et du Secrétaire général, et que le Conseil se soit acquitté de sa lourde responsabilité du maintien de la paix d'une manière aussi louable et pour le plus grand bien de mon pays.

Point n'est besoin de répéter les idées contenues dans les excellentes déclarations à l'appui du projet de résolution que le Conseil a examiné à sa première séance de l'année. Je voudrais pourtant dire combien nous en sommes reconnaissants. Je puis assurer les membres du Conseil que les opinions exprimées dans ces déclarations sont autant de motifs de la grande satisfaction qu'éprouvent en ce moment même le peuple et le Gouvernement guatémaltèques en voyant qu'ont été surmontées les difficultés qui avaient empêché que les mesures nécessaires soient prises pour la poursuite du processus de paix avec la participation des Nations Unies.

Monsieur le Président, c'est cette satisfaction et cette profonde gratitude que j'ai le plaisir, au nom du peuple guatémaltèque et de son gouvernement, d'exprimer à travers vous à chacun des membres du Conseil de sécurité — et plus particulièrement à un membre auquel nous sommes particulièrement reconnaissants de sa compréhension —, au Secrétariat et à tous les pays qui ont oeuvré en vue de ce dénouement, pour la contribution essentielle que le Conseil vient d'apporter à la normalisation des conditions de vie et au bien-être du peuple guatémaltèque qui a tant souffert et qui mérite un meilleur sort que celui que semblait lui réserver la persistance d'un conflit interne stérile et son lot de souffrances.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur. Le Conseil a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 30.